



**DEPOSEZ VOTRE DOSSIER EN**



**RECEVEZ VOTRE CARTE GRISE CHEZ VOUS**

**QUELLES SONT LES PIECES A FOURNIR ?**



*Service . Carte . Grise*  
Habilité et Agréé par l'État

Numéro habilitation : 190306  
Numéro d'agrément : 46476

**NOUVEAU**

Arrêté du 14 août 2017 : fournir également l'**assurance** de son véhicule et le **permis de conduire** lorsque qu'il s'agit d'une personne physique.




Pour plus d'informations, consultez notre site : [www.cartegrismetm.fr](http://www.cartegrismetm.fr) ou envoyer nous un email à [cartegrismetm@gmail.com](mailto:cartegrismetm@gmail.com)

1- Déposer votre dossier **complet** (cf tableau ci-dessous) dans un point relais carte grise : **mail et téléphone à compléter obligatoirement sur les cerfas.**

2- Votre dossier sera traité rapidement par TMT Carte Grise, un professionnel habilité et agréé SIV. S'il est complet\*, un lien de paiement sécurisé "klikandpay" vous sera envoyé par mail comprenant les frais administratifs (cf tarifs ci-dessous) et le coût de votre carte grise. Il est possible d'effectuer le paiement par un chèque bancaire au même nom que le demandeur à l'ordre de TMT ou en espèces.

3- Après validation de votre paiement, un certificat provisoire d'immatriculation (CPI) ou un recepissé de l'enregistrement de votre demande en préfecture vous sera envoyé.

4- Vous recevrez votre carte grise sous pli sécurisé à votre domicile. Si vous n'avez pas reçu votre carte grise 3 semaines après la réception de votre CPI, contactez l'Agence Nationale des Titres Sécurisés au **0811105716** (tarif d'un appel local).

	DEMANDE DE CARTE GRISE A faire par l'acheteur Changement du titulaire du véhicule	CHANGEMENT D'ADRESSE A faire dans le mois suivant le déménagement	DECLARATION D'ACHAT PROFESSIONNEL A faire dans les 15 jours suivant la date d'achat
<b>Carte grise originale</b> barrée et signée par le vendeur ou les vendeurs (co-titulaires) avec la mention obligatoire "vendu le" Acheteur : Conserver le coupon détachable complété et signé par le vendeur	X	X	X**
<b>Demande de Certificat d'immatriculation</b>  N° 13750*05	X	X	
<b>Déclaration de cession d'un véhicule</b>  N° 13754*03	X		X
<b>Mandat</b> à un professionnel de l'automobile pour effectuer les formalités d'immatriculation  N° 13757*02	X	X	
<b>Justificatif d'identité</b> -Photocopie, un par cotitulaire avec la mention "Copie certifiée conforme à l'original" et la signature	X	X	
<b>Justificatif de domicile</b> -Photocopie avec l'adresse que vous souhaitez qui figure sur la carte grise	X	X	
<b>Contrôle technique</b> -Photocopie de moins de 6 mois ou de moins de 2 mois si une contre-visite a été prescrite sauf pour les véhicules de moins de 4 ans	X		
<b>Justificatif de l'activité</b> de négoce automobile daté de moins d'un an (Kbis...)			X
<b>FRAIS ADMINISTRATIFS TTC (€)</b> ce tarif n'inclut pas le prix de votre carte grise	<b>22,9</b>	<b>22,9</b>	<b>8,9</b>

\*Dans le cadre de pièces manquantes ne pouvant être fournies, le dossier vous sera renvoyé à vos frais

\*\* Envoyer une copie de la carte grise avec la mention "copie certifiée conforme à l'original" et la signature